

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

### DEPLACEMENTS PROFESIONNELS EFFECTUES PENDANT LES HORAIRES DE COUVRE-FEU

En application des mesures de prévention et restrictions nécessaires dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19

#### Attestation employeur

Je soussigné, **Stéphane LAYANI**,

**Président Directeur Général de la SEMMARIS – MARCHE DE RUNGIS,**

Certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, pendant les horaires de couvre-feu, ne peuvent être différés et/ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (au sens des dispositions en vigueur dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

**Nom - Prénom :**

**Date et lieu de naissance :**

**Adresse du domicile :**

**Nature de l'activité professionnelle :**

**Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :** Marché International de Rungis – 94150 RUNGIS / 94550 CHEVILLY-LARUE

**Trajet de déplacement :** Du domicile au lieu de travail (aller-retour)

**Heure de départ du domicile :**

**Heure de départ du lieu d'activité professionnelle :**

Les horaires de travail de la personne susmentionnée pouvant différer suivant les impératifs liés à son activité professionnelle, aux besoins de l'entreprise et/ou du Marché de Rungis, aucun horaire prédéfini de départ du domicile ou du lieu de travail ne peut être indiqué. L'employeur certifie par la présente tenir compte des recommandations de protection sanitaire pour l'usage des transports en commun et échelonne, autant que possible, les heures de travail de l'ensemble de ses salariés.

**Nom et cachet de l'employeur :** Société d'Economie Mixte d'Aménagement et de Gestion du Marché d'Intérêt National de la Région Parisienne – **SEMMARIS**, société anonyme d'économie mixte au capital de 14 696 158€ dont le siège social est 1 rue de la Tour à 94550 Chevilly-Larue, inscrite au RCS de Créteil sous le n°662 012 491 ;

Cette attestation est valable à compter du 17 octobre 2020 et pourra être maintenue jusqu'à la suppression du couvre-feu.

Fait à Rungis, le 15 octobre 2020

Stéphane LAYANI



Président-Directeur Général

SEMMARIS  
Siège social : 1 rue de la Tour - 94550 CHEVILLY-LARUE  
Adresse postale : 1 rue de la Tour - BP 40316 - 94152 RUNGIS CEDEX  
[rungisinternational.com](http://rungisinternational.com)

Téléphone : 01 41 80 80 00  
S.A. au capital de 14 696 158 € • RCS Créteil B 662 012 491  
Code APE 6832 A